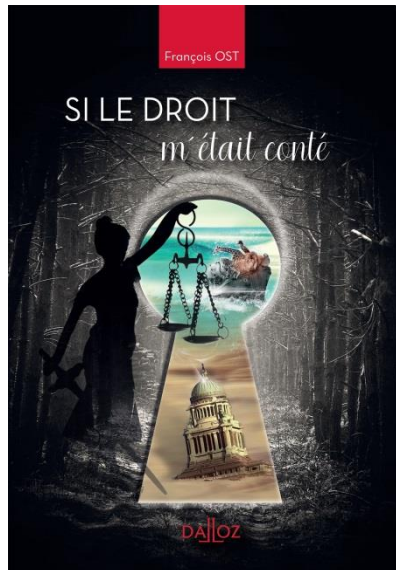


Dire le droit en racontant des histoires : c'est le pari tenu par François Ost, qui publie aux Editions Dalloz un recueil de 8 contes juridiques



François Ost va publier aux Editions Dalloz un recueil de contes juridiques *Si le droit m'était conté*. L'ouvrage, premier du genre, est composé de huit récits. Il sera commercialisé le 2 octobre 2019 au prix de 19€.

Qui a dit que littérature et droit étaient incompatibles ?

« Une morale nue apporte de l'ennui/ Le conte fait passer le précepte avec lui » *La Fontaine*

Paris, le 12 juillet 2019 – Les enseignants de droit en rêvaient, il l'a fait. Pouvoir exploiter la force séductrice des histoires pour avancer une thèse juridique. C'est le parti pris de François Ost dans son prochain recueil de contes, *Si le droit m'était conté*.

La démarche est nouvelle. En effet, si Dalloz avait déjà ouvert la voie au mouvement « Droit et littérature » en publiant, il y a un an, l'[Analyse juridique des contes de fées](#), cet ouvrage relève aujourd'hui un nouveau défi en offrant une vision du droit par le récit uniquement.

Huit contes constituent ce recueil. L'auteur y raconte tantôt l'arche de Noé, tantôt le procès de Martin, l'ours condamné pour être né avec cinq pattes. Un autre conte aborde une sombre affaire de clonage, tandis que d'autres dépeignent un naufrage ou des discussions juridiques durant le Jugement dernier.

Cette fois, nul commentaire, place à la narration seule. Seules quelques questions juridiques sont posées à la fin de chaque nouvelle. Elles sont destinées à inviter au débat : quelle définition juridique donner à l'humanité ? A quoi sert le droit ? Les contes ouvrent des pistes de réflexion sans apporter de réponse figée.

Il en résulte un recueil novateur (le premier du genre), accessible et distrayant, car le plaisir de l'écrivain est contagieux. De plus, l'ajout de pistes de débats favorise une démarche interactive. Les nouvelles abordent également des questions d'actualité, susceptibles de toucher facilement les étudiants. *Si le droit m'était conté* constitue donc un support précieux pour les enseignants de droit désireux de passionner leurs élèves.

L'ouvrage sera commercialisé le 2 octobre 2019. Le lecteur pourra se le procurer sur le site de editions-Daloz.fr et chez les libraires.

Références de l'ouvrage :

Edition : 2 octobre 2019

Hors collection

Auteur : François OST

Nombre de pages : 216

Prix : 19€

A propos de l'auteur :

Juriste et philosophe, François OST est membre de l'Académie royale de Belgique. Fondateur de l'Académie européenne de théorie du droit, il a enseigné à Bruxelles et Genève ; il est professeur émérite invité à l'Université Saint-Louis (UCL, Bruxelles). Auteur de plusieurs pièces de théâtre, il se consacre désormais aux rapports entre droit et littérature.

Les Editions Dalloz ont été fondées en 1845 et comptent parmi les acteurs-clés du marché de l'édition juridique professionnelle et universitaire.

<https://www.editions-daloz.fr/>

Contacts presse :

F. Robert

Service marketing des éditions Dalloz

Direction librairie et universitaire

01.40.64.12.84 – fl.robert@dalloz.fr